Le Travailleur du Verre & de la Céramique

Le journal des syndiqué·e·s

Mardi 14 mars 2023

Salle du CCN
Siège de la Confédération
Montreuil

Assemblée Générale des Syndicats 2023

NUMERO 148 - JUIN 2023 - SUPPLÉMENT N°239

Accessible
dès la rentrée !

www.verreceram-cgt.fr

Notre site fait peau neuve !

INTRO

Cher·e·s Camarades,

La nouvelle équipe fédérale mise en place lors de notre 11e congrès à la Palmyre en juin 2022 tire le bilan de cette première année de prises de responsabilités.

Une année sous le signe des mobilisations historiques contre la réforme injuste des retraites du gouvernement Macron.
Une année sur fond de crise géopolitiques avec la guerre en Ukraine notamment et ces millions d'euros investis dans l'armement au détriment de notre protection sociale.
Une année à subir une fois de plus, et malheureusement ça n'ira pas en s'améliorant, les conséquences dramatiques du réchauffement climatique (tempête, sécheresse, inondations, tremblement de terre) et de la crise énergétique avec la prolifération des mégabassines dans l'hexagone.
Une année où l'inflation, en France, explose tristement tous les records. Touchant l'ensemble de la population retraitée, privée d'emploi et précaire. Quand les multinationales n'ont jamais dégagé autant de profits pour leurs actionnaires.
Une année encore gangrénée par les violences policières, où le peuple compte ses victimes à chaque nouvelle manifestation, à chaque nouvelle lutte sociale et une police sans contrôle, sans formation armée et dangereuse.

Et malgré tout ça, une année positive pour la CGT, avec la tenue d'un congrès confédéral difficile duquel nous ressortons ressemblés et grandis, avec à notre tête une femme, Sophie Binet, ce qui est une première pour nous, preuve que notre organisation se modernise et se transforme afin de regagner sa place de n°1 dans les entreprises.
Une année positive pour la CGT en matière de syndicalisation avec l'adhésion de nouveaux et nouvelles syndiqué·e·s, tous champs confondus, pris dans l'élan collectif de la lutte des classes, (r)allumant une étincelle que nous ne souhaitons jamais voir s'éteindre.
Une année positive pour la CGT en termes d'informations, de transmission, car ces millions de salarié·e·s dans la rue se sont mobilisés aussi grâce aux tracts, grâce à l'échange dans les entreprises, grâce à la communication, grâce à chacun·e d'entre nous et à notre travail de militant·e·s.

Dans ce bulletin spécial Assemblée Générale 2023, nous tenions à saluer l'ensemble des syndicats qui ont su se rendre disponibles pour participer à ce moment de rassemblement, ce moment de démocratie. Démocratie qui est et reste primordiale dans nos valeurs, fondamentale dans la vie de notre organisation.

Notre Fédération a été heureuse d'accueillir l'ensemble des Camarades qui avaient répondu présent à cette 14e Assemblée Générale des syndicats de la Fédération des Travailleurs du Verre et de la Céramique CGT.

Pour représenter nos champs professionnels, ce n'est pas moins de 179 délégué·e·s actifs et actives, retraité·e·s, représentant 45 Syndicats Verre et Céramique.

Avec une telle participation, nous ne pouvons que remercier toutes et tous les participant·e·s de leur présence et de leur investissement sans faille.

Cette AG a été précédée, comme chaque année, d'une journée ATMP sur le thème des violences sexistes et sexuelles où, la aussi, la participation battait son plein. La Fédération et ses syndicats ont su se saisir de ce sujet de société et savent l'importance de combattre, tant dans nos entreprises que dans nos syndicats, ainsi que dans nos vies personnelles toutes discriminations et toutes formes de violence.

Maintenant, place aux débats et aux échanges qui ont animé cette journée !

COMPTE RENDU

Fabrizio Giacalone aborde la thématique environnementale et *« la façon d'investir syndicalement les défis posés par le changement climatique »*. Compte tenu que *« il n'y a pas de justice sociale et de viabilité des emplois à long terme sans justice climatique, et inversement »*, la question environnementale *« n'est pas un champ à côté des revendications sociales et syndicales classiques, mais les traversent toutes »*. Elle est, dit-il, *« un levier pour combattre le capitalisme financier prédateur, violent dans ses relations sociales, concentré sur le court terme »*, cherchant à *« renouveler en permanence ses formes de domination à travers des systèmes de report de risques sur l'environnement et sur les catégories sociales »*. L'enjeu posé est donc celui *« d'une réappropriation collective de l'avenir économique et social de nos activités, en particulier des activités industrielles »*. Il s'agit de *« relever un défi de transformation radicale d'un modèle économique, social, technique »* et d'un *« modèle politique qui le gouverne »*. Ce qui implique, dans les industries du verre et de la céramique, de « recomposer la matière pre*mière, transformer les processus de production, repenser les flux logistiques, évoluer avec des mix énergétiques différents, se préoccuper des problématiques d'eau, de gaz à effet de serre dont le carbone est la première source, de biodiversité »*.

Cette lutte est « *à engager rapidement* », car les effets du changement climatique produisent déjà *« un certain nombre de chocs sur les populations et sur les territoires »*, mais aussi à *« mener sur le moyen et le long terme »* car *« nombre d'innovations ne sont pas encore au point »*, dont le développement et la mise en œuvre concrète sont tracés dans des plans d'investissements intégrant des objectifs à l'horizon 2025, 2030, 2050.

A la différence de l'industrie du pétrole ou de l'automobile, celle du verre et des céramiques *« a un avenir »*, dit-il, et *« l'environnement doit être considéré comme une opportunité, pour la renforcer, la relocaliser à proximité des marchés*

de consommation ». Elle *« recycle »* et *« repose sur des logiques d'économie circulaire qui la rendent vertueuse »*, poursuit-il, en soulignant la nécessité *« d'investir et de travailler ces caractéristiques », sans quoi « il n'y aura pas d'usine, pas de territoire, pas de chaines de valeurs pérennisées »*.

Le défi à relever est d'autant plus grand dans cette industrie qui *« ne reconnait pas la place du travail, la contribution de ses expertises et de ses savoir-faire »*, et dans laquelle *« l'exposition aux risques de différentes natures est d'ores et déjà majeure »*, alors que *« les risques climatiques viennent augmenter la pression sur les conditions de travail »*. La Fédération a posé les enjeux pour défendre cette industrie qui *« fait partie du patrimoine national »*, dans *« son plan d'avenir édité en 2021 et dans les résolutions de son congrès »*, rappelle-t-il.

Si la loi « Climat et résilience » ne fixe pas de contrainte ni de sanction dissuasive et est très insuffisante quant à son périmètre d'application, la nature des conséquences environnementales, les moyens pour la formation et l'anticipation notamment, elle ouvre cependant un champ qui est *« un champ de bataille »* à *« investir »*. Ce cadre réglementaire *« très faible »* poursuit-il, *« oblige à négocier et obligera probablement à construire des stratégies, y compris avec des recours et des leviers juridiques »* face à un capitalisme financier qui désormais *« refuse naturellement le dialogue social »* dont il n'a plus besoin et bénéficie, pour ce faire, de relais au niveau de l'État.

Il *« va falloir travailler sur trois niveaux de ressources et de revendications »*, explique-t-il. La Fédération, tout d'abord, devrait être *« une sorte de plate-forme qui supporte, coordonne, impulse, veille, travaille à l'expertise collective »*. En lien avec la Commission environnement et la Commission exécutive fédérale, il sera également nécessaire de *« former et développer des compétences »* afin de *« soutenir les pratiques syndicales exigeantes »*, permettant de *« critiquer et démonter les plans présentés par les directions, mais aussi d'émettre des propositions et des préconisations alternatives »*. Enfin, la question environnementale doit être prise en compte au niveau de chaque site, *« là où se construisent les pratiques syndicales et où l'avenir de l'emploi se défend concrètement »*, mais elle doit l'être aussi de manière *« coordonnée avec les autres entreprises du groupe où les décisions se prennent, y compris à l'échelle internationale, et avec le territoire »*, dit-il, en soulignant la nécessité de *« construire cette articulation en permanence »*.

Dans les attributions des CSE, *« l'environnement devient un sujet plein et entier »*. Même de manière *« très limitée »*, la question de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau de l'entreprise et de la branche *« est posée »*, dit-il, pour inviter à *« enfoncer la porte »* ainsi entrouverte en *« proposant des accords en lien avec les problématiques environnementales »* et en introduisant, dans ceux existant, la dimension environnementale pour l'articuler *« avec les enjeux économiques et sociaux »*.
Le levier environnemental introduit par la loi peut aussi *« être activé »* pour *« anticiper les risques de restructuration, de fermetures de capacité »*, précise-t-il. De même, il s'agira *« d'investir les nouveaux moyens »* offerts en matière d'expertise, pour *« aller plus au fond »*, de sorte à *« voir ce qui se cache derrière la vitrine »*. Rappelant que le droit information- consultation *« ne peut pas être supprimé par accord d'entreprise ou de branche »*, il souligne que les consultations ponctuelles sur projet, tout comme celles récurrentes peuvent être l'occasion *« d'intervenir du point de vue des effets et des conséquences environnementales »*. Il y a donc *« un enjeu*

à construire une analyse juridique sur les différents sujets » abordés dans ce cadre. Le décret d'application de la loi fait obligation aux entreprises de publier un minimum d'informations, concernant notamment *« les déchets et l'utilisation des ressources, en particulier l'eau et l'énergie »*, qui peuvent être également une porte d'entrée à emprunter pour cerner *« les sources d'émission de gaz à effets de serre directs »* dans les différents sites. Restera aussi à *« travailler sur les dispositifs et les outils qui préexistaient, comme le droit d'alerte environnemental »* établi en 2013.

Si la loi « Climat et résilience » et son décret d'application, sont trop récents pour mesurer les changements intervenus dans les pratiques de dialogue social sur les thématiques environnementales dans les CSE, *« les années 2023 et 2024 sont des années clefs »*, de ce chantier. *« La question du partage de la valeur ajoutée fait partie des questions environnementales »*, qui s'articule avec *« le pouvoir de vivre dans des conditions décentes avec des revenus décents »*, dit-il. Il s'agit ainsi d'afficher *« l'ambition d'un partage socialement équitable »* et de porter *« une vision qui les intègre et se construit en partant des enjeux environnementaux ».*

Bernard Salengrois (UFR Verre et Céramique) se félicite du nombre et de la diversité des participant·e·s à l'assemblée générale, venu·e·s des différents territoires, *« réuni·e·s par les mêmes convictions, les mêmes valeurs, celles de la Cgt »*. Pour lui, *« comme notre société, la Cgt a besoin de toutes les catégories, tous les genres, toutes les origines, tous les âges pour fonctionner, exister, perdurer »*. La Cgt, poursuit-il *« est tournée vers les jeunes dans l'entreprise et hors de l'entreprise, vers les privé·e·s d'emploi, les personnes en situation de handicap ou les retraité·e·s »*.

La bataille contre une réforme des retraites *« inique, brutale et injuste »*, témoigne, poursuit-il, de *« la nécessité d'unité entre les métiers, les générations »*. Pour mesurer et *« si nécessaire améliorer »* la qualité de vie syndicale, il invite à répondre à des questions comme celle de savoir si *« nous avons besoin d'un syndicalisme retraité, si les syndiqué·e·s retraité·e·s vivent en autarcie dans leur sections, s'il existe des contacts entre les bureaux syndicaux actifs et retraités, si les instances syndicales intègrent des retraité·e·s, si ces dernier·e·s sont invité·e·s aux assemblées générales de syndiqué·e·s ou aux congrès »*.

Pour lui, *« attaché·e·s à régler les nombreux problèmes dans l'entreprise »*, les militant·e·s *« sont tenté·e·s de négliger »* d'autres sujets. Or, *« les retraité·e·s militant·e·s ou syndiqué·e·s ne sont pas et ne doivent pas être un poids pour le syndicat »*, d'autant que *« l'expérience peut aussi être un atout »*, poursuit-il. Les retraité·e·s *« peuvent et savent se rendre utiles »*, dit-il, notamment dans les structures territoriales et dans l'UFR qui, *« au sein de notre Fédération »*, a pour tâche de *« favoriser la continuité syndicale »* et, en lien avec l'Union confédérale des retraité·e·s, *« s'attache à relier toutes les composantes des retraité·e·s dans la Cgt »*.

Le congrès fédéral, rappelle-t-il, *« a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un·e référent·e sur la continuité syndicale »*, ce qui en fait *« une question partagée par toutes et tous »*. Il s'agit ainsi d'établir *« une courroie de transmission entre salarié·e·s en activité, futur·e·s retraité·e·s et retraité·e·s, entre sections syndicales et syndicats, entre le local, la Fédération et l'UFR »*. Les salarié·e·s qui *« basculent de l'usine ou du bureau vers la pension »* constituent, dit-il, *« le principal vivier de nouveaux syndiqué·e·s retraité·e·s »*, d'où la nécessité *« d'anticiper leur départ »*.

La nomination d'un·e camarade chargé·e de cette question est *« une condition sine qua non pour établir un plan de travail syndical, afin de consulter la pyramide des âges, répertorier les futur·e·s partant·e·s, les contacter, les informer, les guider »*, poursuit-il. Si besoin, une formation spécifique sera mise en place au niveau fédéral.

L'UFR tiendra son congrès, près de Narbonne, dans l'Aude, en octobre, après le congrès confédéral auquel participera un retraité verrier, en l'occurrence Claude Trouvet, et avant celui de l'UCR. Il invite les participant·e·s à *« vous rapprocher de nous »* pour plus de renseignements et *« pour déposer les candidatures »*, afin de permettre à des camarades retraité·e·s de participer *« à ce moment important de réflexion et de convivialité »* qui peut *« être ouvert à un·e syndiqué·e en activité »* et qui renouvellera l'équipe en charge du fonctionnement de l'UFR.

Il souligne *« notre volonté d'être, en tant que retraité·e·s, un rouage essentiel de notre activité syndicale Cgt, un appui non négligeable dans le rapport de force pour satisfaire toutes les revendications »* et notamment pour « défendre la retraite par répartition » à 60 ans et 55 ans pour les postes pénibles. *« Toutes et tous ensemble, nous ne lâcherons rien »*, conclut-il.

Laurent Dufour (Owens-Illinois - Puy Guillaume) revient sur la réunion des délégué·e·s syndicaux et délégué·e·s syndicaux centraux, le 2 mars dernier, marquée par vingt-cinq interventions « très enrichissantes » et la présentation de supports expliquant « au mieux la réforme injuste, inique des retraites ».

Les débats, dit-il, ont souligné « l'utilité de l'intersyndicale » qui a contribué à amener l'opinion publique à soutenir le mouvement à 75%, mais qui « nous a aussi bridé ». Il regrette qu'une seule journée d'action « par semaine », ait été proposée et que « nous soyons restés trois semaines sans mettre en place de vraies actions revendicatives », même s'il y avait « des luttes et des actions dans les entreprises ». Même si la loi est votée à l'Assemblée dans sa version retenue par la Commission mixte paritaire du Parlement (CMP) et si elle est promulguée « rien ne sera fini », dit-il. « Dans les cortèges, les blocages des ronds-points, les opérations escargot, les coupures d'électricité chez les député·e·s », c'est « la Cgt qui mène le combat », poursuit-il.

Estimant que la Cfdt « va rapidement sortir de l'intersyndicale », il souligne la nécessité de savoir « quelles perspectives nous offrons aux salarié·e·s en grève depuis des semaines, voire des mois » qui n'ont pas tous gagné, compte tenu qu'il y a « des forces puissantes dans des grandes entreprises, mais aussi des forces moins organisées dans des entreprises plus petites ». Pour lui, les femmes de Nigermat, toutes au Smic, « sont l'exemple de la capacité à mener des grèves importantes », y compris avec un jeune syndicat objet d'attaques brutales de la part des patrons. Faute de donner des perspectives, « l'embellie » de syndicalisation que « nous connaissons, sera de courte durée», dit-il. Se félicitant de ce que « nous faisons partie des sept Fédérations qui ont appelé à la reconduction du mouvement », il indique être « partisan de la radicalisation », en soulignant la nécessité de « stopper l'économie et de taper dans le portefeuille du patronat » qui est bel et bien « derrière cette réforme des retraites ».

Il invite à interpeller « nos député·e·s et les employeurs au niveau des chambres patronales, pour imposer une gestion des emplois et des parcours professionnels », répondant à une vision différente de celle qu'en a le patronat, un véritable aménagement des fins de carrière, et la création d'une sixième équipe.

Florence Païva (Faïencerie de Giens) fait part *« d'un vrai changement »* intervenu dans l'entreprise qui emploie cent cinquante salarié·e·s, depuis que *« nous avons fait appel à la Fédération »* à l'occasion de *« la nouvelle mise en place des classifications »*. Les syndiqué·e·s ont pu *« être formé·e·s, informé·e·s, ce qui nous a beaucoup aidé, et nous aide encore beaucoup »*, dit-elle, en invitant les camarades des petites entreprises à se rapprocher non seulement des Unions locales et départementales, mais aussi de *« la Fédération active sur notre champ professionnel »*.

Sans avoir les moyens de tenir des assemblées générales qu'il faudrait *« organiser en dehors du temps de travail »*, les élu·e·s ont impulsé la bataille contre la réforme des retraites « *en distribuant des tracts, en collant des affiches et en allant discuter avec chaque salarié·e dans les ateliers »* à qui *« nous avons dû aussi expliquer comment faire grève et quels étaient leurs droits »*. Ce travail *« a porté ses fruits »*, puisque nombre de personnes *« qui ne le faisaient pas jusque-là, ont quitté leur poste de travail »*. Compte tenu des petits salaires dans l'entreprise, de 30€ supérieurs au SMIC, *« nous leur avons proposé de sortir au moins deux heures dans la rue »*, pour *« vous faire voir et manifester »*, dit-elle, en souhaitant que soient organisées d'autres réunions comme celle du 2 mars dont elle est sortie *« particulièrement motivée »*.

Si la reconduction n'a pas été adoptée, *« nous avons réussi à tenir un piquet de grève dès 6 h du matin devant l'entreprise »*, située en centre-ville où *« il y a énormément de passage »*, et à montrer ainsi que *« les entreprises du privé étaient également dans l'action »*.

Pour conclure, elle indique que *« nous n'avons pas réussi à impliquer les salarié·e·s du 2e collège »* et invite à travailler sur cette question comme sur celle de *« la grève par procuration »*.

Freddy Camus (Vetrotech) revient sur la fermeture du site de Condren construit en 1975 pour assurer la production de vitrage isolant de première génération.
A l'époque, il s'agissait d'un établissement de la société historique « La manufacture des glaces de Saint-Gobain » implantée en 1692 sur la commune du même nom, dans le département de l'Aisne.
« Rares sont les groupes qui ont ainsi traversé le temps en laissant une empreinte aussi forte dans la mémoire collective des travailleuses et des travailleurs, sur les bassins d'emploi et surtout chez nous dans l'Aisne », dit-il.
Vetrotech, filiale du groupe Saint-Gobain, produisait, sur le site de Condren, des vitrages de protection anti-feu, nécessitant *« des compétences multiples »* qui s'exportent *« partout en Europe et aux États-Unis »*, poursuit-il, notamment *« pour équiper des bâtiments publics, pour habiller, comme récemment encore, les sept nouvelles stations du métro d'Amsterdam »* et sont utilisés également dans la marine.

Dans les années 90, sur le site de Condren, l'effectif était de 170 personnes, pour passer, après un nouveau plan dit social à 55 environs. L'annonce par la direction, le 14 septembre 2022, de l'arrêt des activités et de la fermeture du site a fait l'effet d'une *« douche froide pour le collectif Cgt »*, dit-il, d'autant que *« nous ne pouvions en informer les travailleuses et les travailleurs avant la réunion du 4 octobre 2022 »*.

Les élus Cgt *« n'ont eu de cesse »*, rappelle-t-il, *« au cours des dernières années d'alerter sur les dangers d'une dépendance grandissante au Kéralite vendu à un seul client aux États Unis »*. Le CSE *« n'a jamais été consulté sur les orientations stratégiques malgré les demandes répétées »* en ce sens, ajoute-t-il, la direction étant *« coupable d'avoir mené une stratégie en*

sous-marin pour affaiblir le site, ou de suivre une stratégie qui exposait dangereusement les emplois à moyen terme ». Il rappelle que *« avec notre expert, nous avons travaillé d'arrache-pied pour élaborer des alternatives de réindustrialisation interne au groupe Saint-Gobain »* qui n'ont jamais été acceptées, le groupe qui compte près de 40 000 salarié·e·s en France, n'ayant *« pas réussi ou pas voulu proposer un seul projet de réindustrialisation en interne »*, tout en *« refusant de transmettre à l'expert ses projets d'investissement industriel en France pour les deux prochaines années ».*

Il évoque « notre dernier combat » pour des mesures sociales dont *« nous n'avons pas à rougir »*, puisque, avant la signature de l'accord, la Cgt *« n'a cessé de négocier sans jamais se laisser acheter ».* Il remercie les salarié·e·s *« qui nous ont fait confiance depuis de nombreuses années, mes camarades du syndicat, celles et ceux qui ont soutenu la lutte menée à Condren et les ancien·ne·s qui nous avaient légué un syndicat majoritaire depuis tant d'années ».*

Pour conclure, *« soyez en sûr·e·s, le travail a été fait »*, dit-il, en remerciant aussi *« nos partenaires dont le travail a été si précieux »*, et la Fédération pour *« le travail accompli tout au long de cette dernière lutte ».*

Mickael Chalençon (Eurofloat) salue tout d'abord *« le courage et le combat remarquable »* des camarades de Vetrotech.

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion des NAO *« nous avons fonctionné en inter-sites »*, avec *« les camarades de Chantereine et Aniche qui ont obtenu une augmentation de 5.9 % en deux fois »*, sur laquelle *« nous nous sommes aligné·e·s »*, dit-il. Cette façon de fonctionner *« améliore le rapport de force »*, poursuit-il, en soulignant *« la persévérance et le travail mené avec détermination et conviction »* par *« tous les camarades ici présents ».*

Pour lui, il est important de *« s'encourager »* et de *« se féliciter »* de toutes ces actions et en particulier de celles menées contre la réforme *« inhumaine »* des retraites, qui nourrissent une mobilisation dont la Cgt occupe *« le cœur ».*

Pour conclure, il remercie notamment *« les camarades qui lui ont fait confiance »* et l'ont intégré dans la délégation Cgt en charge des négociations conventionnelles.

Céline Gourdain (Nigermat) rappelle que dans l'entreprise où elle est décoratrice sur verre depuis 18 ans et qui emploie cent trente salarié·e·s en CDI, une grève a eu lieu *« du jour au lendemain pour mauvaises conditions de travail et non-respect de la loi »*. Suite à quoi, et à la demande de ses collègues, elle a contacté la Cgt pour l'organisation d'élections, qui *« a tout de suite pris les choses en mains »*.

Dès que la direction en a reçu la demande, *« les ennuis ont commencé pour moi »*, dit-elle, le patron et le directeur *« me demandant de tout stopper »*, compte tenu qu'il n'était pas question pour eux qu'un syndicat s'implante dans l'entreprise *« et surtout pas la Cgt »* dont ils ont dit qu'elle *« allait faire fermer l'entreprise »*, conduisant *« mes collègues à perdre leur emploi »*.

Elle s'est vue proposer *« un chèque dont je fixerai le montant, dans le cadre d'une rupture conventionnelle qu'ils m'avaient précédemment refusée »*. Malgré toutes ces pressions, ces menaces, *« j'ai refusé l'argent »* dit-elle, décidée à *« essayer d'implanter la Cgt »*, alors que *« dans mon dos, les collègues qui m'avaient demandé de contacter un syndicat ont monté, en une semaine, une liste complète de la Cfdt »*.

Dans ces conditions difficiles, la Cgt a obtenu 30% des votes, et *« l'ambiance reste très tendue avec la Cfdt »*, sur laquelle *« certain·e·s ouvrier·e·s commencent à ouvrir les yeux »*, poursuit-elle, estimant que *« la situation pourrait s'inverser en faveur de la Cgt aux prochaines élections »*. En attendant, dit-elle *« je continue mon chemin, j'écoute, j'apprends, je me forme et je m'investis comme je le peux pour la Cgt »*.

Elle remercie *« mes collègues qui ne m'ont pas lâchée, m'ont soutenue, sont restés sur ma liste malgré toutes ces péripéties »*, ainsi que *« les camarades sans lesquel·le·s j'aurais abandonné »*. Grâce à elles et eux « *je prends de l'assurance, je deviens plus forte et je ne lâcherai pas »*, dit-elle.

Clément Ternoi (Owens-Illinois Vayres - commission jeunes) revient sur les deux réunions de la commission jeunes, en janvier et février derniers. Il a été décidé *« d'aller à la rencontre de notre jeunesse dans nos entreprises respectives »*, dit-il, sachant que *« ce travail ne se fait malheureusement plus, ou se fait peu »*.

Une ou deux fois par an, les réunions de la commission se tiendront de façon délocalisée sur *« les différents sites »*, ajoute-t-il. Le constat a été fait que *« pour toucher un maximum de jeunes, nous devons profiter des réseaux sociaux »*. Deux tracts, dont *« celui rédigé par la Commission jeunes déclinant l'appel intersyndical du 19 janvier sur la réforme des retraites »*, ont été diffusés par ce canal et ont été l'objet de 1030 et 1450 vues, confirmant l'intérêt de ce moyen de communication. Lors de ces réunions, les échanges ont aussi porté sur *« l'implication des jeunes dans nos combats présents et futurs »* sachant que *« les mentalités changent, à l'image de la société »*, dit-il, en indiquant que *« les jeunes parlent de santé, de chômage, de précarité et d'environnement »*. La commission a pour projet de *« rajeunir le livret d'accueil afin qu'il soit plus en phase avec la jeunesse telle qu'elle est aujourd'hui »*, poursuit-il.

Pour conclure, il souligne l'importance de *« notre travail de terrain et de nos moyens de communication »*, et remercie toutes et tous les camarades qui se sont impliqué·e·s dans le développement de la commission, ainsi que celles et ceux *« ancien·ne·s et moins ancien·ne·s »* pour *« votre savoir, nos échanges, votre lutte »* qui *« nous motivent à croire que tout est possible pour l'avenir de notre jeunesse »*.

Jean-Baptiste Gallet (retraité Saint-Gobain Recherche) note, pour s'en féliciter, la présence à cette assemblée générale de *« beaucoup plus de jeunes et beaucoup plus de femmes »*. Saluant *« le courage »* des camarades de Vetrotech, il regrette que le mot de pénibilité *« n'a pas encore été prononcé »*, et ne figure pas sur les affiches. Si la retraite à 55 ans y est revendiquée, c'est pourtant bien parce que *« nos métiers sont des métiers insupportables »*, dit-il, du fait *« du travail posté, des produits chimiques toxiques, de la chaleur, du bruit, des gestes et postures »*. Pour lui, il est *« nécessaire »*, de parler de la pénibilité qui est aussi présente, de fait, dans le refus de travailler jusqu'à 64 ans, sans pour autant figurer clairement dans les mots d'ordre des manifestations contre la réforme des retraites Macron-Borne.

La pénibilité doit *« être au premier plan »*, dit-il, sachant qu'elle est *« le cœur de l'exploitation capitaliste »* et *« une question de classe, qui touche d'abord et avant tout les prolétaires, les ouvrier·e·s, les petit·e·s technicien·ne·s »*. Il invite à s'appuyer sur l'expérience faite avec l'amiante pour gagner *« la reconnaissance de métiers pénibles et d'entreprises pénibles »*, en saluant la victoire remportée par les camarades de Thourotte qui viennent de gagner la reconnaissance de *« site amiante »*. Il estime aussi nécessaire de revendiquer *« le tiers temps pénibilité »*, à l'image de ce qui existe pour l'amiante *« ouvrant droit à quatre mois de préretraite pour chaque année travaillée sous reconnaissance amiante »* et *« la sixième équipe équivalente à 28 heures »* qui, faute de changer les conditions de travail *« améliore l'espérance de vie en diminuant la fatigue »*.

Alors que le congrès confédéral approche, il déplore *« des grenouillages dans notre dos »* et estime nécessaire que *« les syndiqués disent ce qu'ils veulent dans la Cgt »*.

Stéphane Leroy (Owens-Illinois-Vayres) remercie Freddy Camus pour son intervention *« très émouvante »* en indiquant que *« nous avons essayé de soutenir nos camarades de Vetrotech comme nous avons pu »*. Pour lui, *« ce sont les patrons qui nous usent »*, d'où la nécessité que *« nous mettions le patronat devant ses responsabilités »*.

Au cas où *« cette réforme passerait »*, il invite, *« comme nous allons le faire chez Owens-Ilinois »*, à *« interpeller fortement »* les employeurs pour imposer les moyens d'éviter *« les inaptitudes et l'augmentation de l'absentéisme »*. Pour lui, en effet, *« il est impensable que nous travaillions jusqu'à 64 ans dans nos établissements à feux continu et à forte pénibilité »*.

Dans l'hypothèse d'un recul de l'âge légal de départ en retraite, poursuit-il, *« nous mettrons la direction dans l'obligation de trouver un accord de reconnaissance de pénibilité »*, sachant que le dispositif TPR 80 *« ne suffira pas »*.

Pour conclure, *« la lutte va continuer, c'est une certitude »*, dit-il.

Jean-Pierre Daunois (Verallia Oiry) comprend ce que ressent Freddy Camus d'autant que *« même si notre usine n'a pas fermé »*, elle a été vendue à *« des charognards de la finance »*. Il invite les élu·e·s notamment à aller vers les camarades de Vetrotech et à leur apporter *« une aide financière, morale, matérielle »*, rappelant que *« si nous avons eu un peu de soutien de la Fédération quand Verralia a vendu notre petite entreprise de 160 salarié·e·s, nous nous sommes retrouvé·e·s un peu seul·e·s »*. Pour lui, un·e représentant·e syndical·e, quel que soit son secteur, se doit, en effet, d'apporter son aide en particulier *« aux petites structures qui viennent de se créer »*, ce que *« nous avons fait »*, dit-il, avec les camarades des carrelages Maine, non loin de Oiry, à qui *« nous avons fourni du matériel »* et que *« nous avons mis en relation avec l'Union locale et l'Union départementale »*.

Il fait état de son *« malaise à manifester aux côtés des militant·e·s de la Cfdt et de l'UNSA qui ont signé des accords pour la retraite à 62 ans »* et estime légitime de leur faire part de *« notre impossibilité de travailler avec elles et eux »*. En ce sens, dit-il, *« nous les mettons à l'écart »* car ils et elles *« ne nous intéressent pas »*.

la
cgt
BOSS
HUGO BOSS

Mickael Huard (Glassver) apporte à son tour son soutien aux camarades de Vetrotech. Même de 1,80%, dit-il, la proposition salariale du patronat dans la miroiterie est *« ridicule »*. Il s'interroge pour savoir pourquoi les militants de la Cfdt sont toujours dans la bataille contre la retraite à 64 ans. Il y voit, pour sa part, *« une stratégie électorale »*, le secrétaire général de la Cfdt *« poussant »* les militant·e·s à *« être vu·e·s et à occuper l'espace »*. Les médias, dit-il, font leur promotion en *« voulant nous faire croire que les militant·e·s Cfdt sont partout »*. Il se dit convaincu que *« tout cela est fait pour gagner la représentativité sur le nouveau cycle électoral des CSE »*. A ce propos, il attire l'attention sur l'année en cours qui *« est cruciale »* et souhaite *« force à toutes et tous dans vos élections respectives »*, pour parvenir à ce que *« la Cgt gagne le combat des urnes face aux syndicats amis du patronat »*.

Benoit Ronval (Verrerie de Masnière) apporte aux camarades de Vetrotech « *le soutien de tou·te·s les salarié·e·s des verreries* ».

La Verrerie de Masnières, rachetée par un groupe autrichien en 2014, compte aujourd'hui 300 salarié·e·s. Un nouveau four a été mis en service il y a un an et demi, indique-t-il, et *« le nouveau directeur industriel a exprimé le souhait de travailler avec la Cgt »*.

Il s'interroge sur l'utilisation de l'argent public après *« un effacement de dette de 14 millions d'€ par le tribunal de commerce de Douai »* en faveur de son entreprise qui va également bénéficier *« d'un prêt de 2,5 millions d'€ au taux de 2% de la part de la Région des Hauts-de-France »*. La mobilisation contre la réforme des retraites Macron-Borne, dit-il, a été marquée par *« une grève suivie à plus de 90%, avec pratiquement toutes les lignes à l'arrêt »*. Compte tenu de *« la pénibilité de nos métiers »*, il est, pour lui, inenvisageable *« de travailler jusqu'à 64 ans »*. Le départ en retraite de *« 75 salarié·e·s d'ici deux à cinq »* entrainera *« une perte de savoir-faire »* qui *« ne semble pas inquiéter »* la direction des relations humaines qu'il a alertée, d'autant que *« même si des jeunes sont embauché·e·s, le métier du verre ne s'apprend pas en un ou deux ans »*, dit-il.

Dans le cadre des NAO, *« avec un débrayage des salarié·e·s, nous avons réussi à obtenir 6% d'augmentation alors qu'au départ, la direction proposait 75 € bruts »*, dit-il, *« et nous sommes en train de négocier une prime annuelle »*. Pour conclure, il rend hommage à un élu Cgt, *« militant depuis 30 ans dans l'entreprise, décédé en janvier dernier, à l'âge de 56 ans »*.

Dominique Rossay (retraité Société Verrière de l'Atlantique Trelazé) rappelle que *« Saint-Gobain a fait des résultats records en 2022, salués dans les médias spécialisés »*, du fait de l'application de son plan stratégique *« Grow & Impact »* qui, lancé 2021, court jusqu'en 2025. « *Son impact a été sévère sur les sociétés françaises de la transformation du verre plat »*, dit-il, comme SVA Trélazé, SGPI puis Vetrotech. *« A qui le tour ? »* demande-t-il, en évoquant la cession de la région Grand-ouest à deux anciens responsables de Saint-Gobain, puis la fusion des trois régions restantes. Il indique que les retraité·e·s de Trélazé *« ont été de toutes les journées de mobilisation sur les retraites »*.

Pour conclure, il apporte son soutien aux camarades de Vetrotech et aux élu·e·s de Verre Solutions notamment.

Dominique Spinali (Verallia Cognac) insiste sur la nécessité de riposter aux attaques dont les élu·e·s sont la cible. Chez Verallia, deux d'entre eux qui avaient alerté en 2020 quant aux dangers de l'amiante sur leur site, *« sont en procédure de licenciement »*, rappelle-t-il, après l'annulation des décisions du Ministère et de l'Inspection du travail par le tribunal administratif, le 28 février dernier.

Rappelant que *« lorsque un·e élu·e est attaqué·e, c'est toute la Cgt qui l'est »*, il propose qu'avec la Fédération *« une motion soit rédigée et envoyée à tous les patrons »*, car si ces derniers *« parviennent à leurs fins dans un groupe comme Verallia, les élu·e·s seront d'autant plus menacé·e·s dans les entreprises de moindre taille »*.

Pour lui, *« une lutte, même si elle n'est pas victorieuse aujourd'hui, est porteuse de victoire pour plus tard »*. Ainsi, il y a deux ans, chez Verallia Cognac, *« la grève a duré quatre mois et demi contre le licenciement de 24 personnes »*, dit-il, dont six figurent parmi les 27 qui vont être embauchées et *« notre combat continue »*.

Pour les retraites, *« la lutte va payer »*, qui *« devra ensuite permettre d'arracher les 55 ans dans le verre et la céramique »*, dit-il, en invitant à *« avoir de l'espoir dans la lutte »*.

Jérémy Lefèvre (VOA) évoque la négociation salariale menée à la Verrerie d'Albi qui s'est soldée depuis 2022, par une augmentation moyenne de 10%, dont une première de 5% arrachée l'année dernière *« au terme de sept semaines de grève en continu simultanément sur les sept sites Verallia »*, et une autre gagnée cette année *« sans avoir fait grève »*, compte tenu *« du rapport de force crée »* l'an dernier.

Et *« si l'inflation continue de s'envoler pour atteindre 10% à la fin de l'année, nous irons chercher les 3,4% manquant »*, poursuit-il. Dans le cadre de cette négociation, précise-t-il, *« nous avons aussi fait repousser de 15 ans à 17 ans »*, le plafond au-delà duquel l'ancienneté n'est plus prise en compte, ce que *« nous revendiquions depuis de très nombreuses années »*.

Lors de sa venue à la Verrière Ouvrière d'Albi en 2017, rappelle-t-il, *« nous avions parlé à Emmanuel Macron, de pénibilité du fait de la chaleur, du bruit ou du travail de nuit »*, mais aujourd'hui encore, *« elle n'est en rien reconnue »*, dit-il. D'où la nécessité de *« parler de la pénibilité et de mettre toutes nos forces pour obtenir une réduction du temps de travail »*, poursuit-il.

Le 16 février dernier, Albi a été *« la capitale des grévistes »*, en présence des responsables de l'Intersyndicale nationale, dit-il, *« avec plus de 50 000 manifestant·e·s »*, autant que d'habitant·e·s et plusieurs rassemblements devant la VOA dont la direction a refusé la visite par Philippe Martinez, témoignant ainsi de *« sa conception du dialogue social »*. En conséquence, dit-il, *« nous ne laisserons plus aucune personnalité politique rentrer dans l'usine »*.

Après que des salarié·e·s en Cdd *« nous ont informé·e·s que leur compte pénibilité était vide, nous sommes en train de travailler sur le sujet »*, indique-t-il, en invitant à *« en discuter dans les entreprises et à poser la question en CSE »*. Pour la huitième journée nationale de mobilisation pour les retraites, il annonce *« la tenue d'une assemblée générale du personnel suivie d'une distribution de tracts sur un rond-point très fréquenté, puis d'un casse-*

croute de l'amitié, suivi d'une grande manifestation dans la ville ». Pour lui, *« si chaque militant·e fait son travail pour mobiliser les salarié·e·s, nous pouvons arriver à faire plier »* le gouvernement et Macron, dit-il.

Chez Verallia, *« nous avons décidé d'appeler à la grève reconductible sur les sept usines »*, en adaptant l'action sur chacun des sites pour *« permettre au plus grand nombre de salarié·e·s »* de participer au mouvement, ce qui se traduit à VOA par *« une heure de grève par jour pour ceux travaillant de jour et deux heures par poste pour ceux en équipe »*. La semaine du 6 au 11 mars, deux fours étaient à l'arrêt à Châlons-sur-Saône, aucune fiole n'est sortie à Cognac, aucune bouteille à Saint-Romain-Le-Puy comme à la VOA. A Lagnieu *« où la Cgt est moins forte »,* les grévistes étaient *« plus nombreux que lors de la bataille pour les salaires ».*

Pour conclure, il invite à *« enfoncer le clou, chacune et chacun sur nos sites » en faisant « notre travail de militant·e·s ».*

Laurent Dufour (Owens-Illinois - Puy Guillaume) dit sa fierté du travail accompli par Freddy Camus. Pour illustrer le travail réalisé par la Fédération en matière de formation notamment, il cite l'exemple de Céline Gourdain, de l'entreprise Nigermat, qui a été formée par la Fédération, par l'Union départementale et par l'Union locale et dont *« nous pouvons voir aujourd'hui la force et la détermination ».*

Ses paroles *« nous renforcent dans notre volonté de former les camarades »*, dit-il. Il insiste sur la nécessité de s'interroger quant *« aux perspectives à donner à tous ceux et toutes celles mobilisé·e·s pour nos retraites »* et souligne *« la nécessité d'interpeller partout nos patrons que nous devons punir »*, car *« ils sont derrière la réforme »* Macron-Borne.

Pour cela, il invite *« à mener conjointement des actions dans toutes les branches de notre Fédération et au niveau des sept Fédérations qui ont appelé à des grèves reconductibles ».* Il appelle à *« s'appuyer, dans les semaines à venir, sur cette interfédérale »* qui, pour lui, atteste de *« notre capacité à travailler ensemble »* et *« est peut-être une des plus belles choses qui ressortira de ce conflit ».*

Si, dans ce contexte de mobilisation, *« le 53e congrès confédéral n'est peut-être pas la priorité de nos syndicats »*, il l'est en revanche *« pour la Fédération »*, dit-il, dont *« le bureau et le secrétaire général ont travaillé pour contribuer à une autre alternative très importante pour nous aujourd'hui ».*

La Confédération, *« c'est nous tous et toutes »,* poursuit-il, qui *« avons pour objectif prioritaire »* de parvenir à ce que *« la Cgt redevienne la première organisation syndicale »* dans le pays. *« Nous avons toujours été une force de combat, nous allons devoir le redevenir »*, dit-il, sachant que *« nous avons peut-être été, ces dernières années, trop dans le consensus, dans le compromis ».*

Pour conclure, il appelle à *« mener dans les prochaines semaines, une action forte, au-delà de notre champ professionnel »*, pour *« montrer que nous restons déterminé·e·s, courageuses et courageux ».*

Franck Obajtek (Saint-Gobain Glass France) fait état d'un *« gros projet »* sur le site de Chantereine, avec la réparation du four courant 2024-2025. L'an dernier, les directions prétendaient que rien ne pressait pour en discuter, dit-il, mais, d'un coup, *« il a fallu y travailler en l'espace de quatre mois »*.

Les directions attendent un accord des organisations syndicales pour fin mars, début avril, indique-t-il, alors que *« le budget et le type de four ne sont pas connus »*. La seule chose que *« nous sachions, c'est qu'ils veulent réduire les effectifs des équipes »*, dit-il. Sur le site d'Emerchicourt, Saint-Gobain a fait *« de bons résultats l'année dernière, avec les productions Solidion »* et les salarié·e·s ont reçu le 1er juillet dernier, *« la visite de M. Bazin, le directeur général de Saint-Gobain, venu présenter un verre décarbonné, une première »*, poursuit-il.
En fait, dit-il, il s'agissait d'une opération de greenwashing, sachant que le gaz utilisé *« n'est pas décarbonné »* et que, cette année, *« tous les fours seront alimentés au fuel »*.

Il fait état de *« bonnes mobilisations pour les retraites sur le Compiègnois »*, avec *« des distributions de tracts permettant de discuter avec les salarié·e·s, la fermeture du site d'Emerchicourt le 7 mars toute la journée et de celui de Chantereine »* le lendemain. Il est prévu *« d'aller soutenir les camarades de Mines-Énergie, le 15 mars, sur le deuxième site de stockage gazier en France, à Gournay-sur-Aronde »*.

Les mobilisations, indique-t-il, *« se sont construites entre les deux sites de Chantereine et de SeKurit »* avec lequel *« nous avons retissé des liens »*, avant de signaler *« la création d'une section syndicale à Saint-Gobain Recherche Compiègne, dont le responsable, Pascal Crampon, a fait quatre adhésions en dix jours »*. Le Collectif amiante prévenir et réparer (CAPER) est venu sur le site de Chantereine, *« présenter et expliquer comment procéder »* pour bénéficier de Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante (ACAATA)

Stéphane Blondeau (Isover Chalon-sur-Saône) indique que *« nous avons, chez Isover, une grosse pensée pour les camarades de Vetrotech qui se sont battus »* à Condren. *« Nous leur avons apporté notre soutien »*, dit-il, et *« nous continuerons à le faire »*. Chez Isover dont les bénéfices explosent, même si la Cgt est forte, organisée, seule organisation implantée, dit-il, *« il a fallu, avec l'ensemble des camarades et des salarié·e·s, entrer en conflit pendant pratiquement trois semaines pour arracher à peu près 6,5 % d'augmentation en deux fois »*. Il remercie les camarades de la Fédération qui *« nous ont apporté une grosse aide »* pour parvenir à ce résultat. Pour lui, il est d'autant plus important d'aider les militant·e·s qui luttent avec *« un courage à toute épreuve »* dans les petites entreprises *« pour essayer de contrer le patronat »*. Concernant la mobilisation pour les retraites, *« les manifestations en intersyndicale »* ont permis de faire *« la démonstration de force »*, dit-il.

Mais, *« face à un gouvernement qui fait la sourde oreille »*, il estime nécessaire de *« décider de bloquer le pays et de punir les patrons »*. C'est ce à quoi *« nous allons nous employer chez Isover »*, poursuit-il, afin d'imposer des accords favorables aux salarié·e·s *« en matière de reconnaissance de la pénibilité et d'aménagement de fin de carrière »*. C'est, pour lui, *« en parallèle avec les retraites, le véritable combat pour demain »*.

Bastien Larcher (Actice) présente un panorama des activités du verre et de la céramique. Au premier rang des grandes tendances marquant le secteur, arrive *« l'inflation de l'énergie »* qui est *« sans équivalent dans l'histoire économique »*. L'énergie est désormais *« le premier poste de dépenses »*, devant la masse salariale, devenant ainsi *« le sujet stratégique »*, souligne-t-il.

Certaines entreprises *« protégées par des contrats de couverture ont pu traverser l'année 2022 de manière un peu plus confortable »*, poursuit-il, tandis que des groupes *« pas ou peu couverts »* ont *« subi la crise de plein fouet »*, n'ayant d'autres solutions que de *« se mettre à l'arrêt ou en veille »*, voire de déposer le bilan. La capacité à répercuter ces hausses sur les prix de vente est, en effet, *« une donnée déterminante pour 2022-2023 »*, plaçant les entreprises dans trois situations différentes.

D'abord celle des groupes *« confrontés à la concurrence internationale sur des marchés à l'étranger épargnés par la crise énergétique européenne »*, comme c'est le cas de Vetrotech ou Savoie Réfractaires. Ensuite, celle des entreprises ayant eu *« des difficultés à augmenter leur prix à hauteur de la hausse du prix de l'énergie »*, comme c'est le cas notamment pour Glassolutions. Enfin, celle des groupes qui *« sont parvenus à répercuter dans les prix la hausse de l'énergie, voire à générer de la marge »*, comme c'est le cas notamment pour le verre creux, l'isolation et les tuiles et briques.

Il signale ensuite *« quelques signes inquiétants de ralentissement dans le bâtiment »* qui pourraient *« affaiblir certaines entreprises des secteurs du verre plat, de la laine de verre et de la brique »*, ouvrant la voie à *« des rapprochements et des rachats »*. La crise automobile *« avec des immatriculations en baisse de 4% en 2022 en Europe »*, d'un tiers inférieures en France à ce qu'elles étaient avant la Covid, crée des *« situations difficiles dans certaines usines »*, comme chez AGC, Saint-Gobain Aniches ou Sekurit. L'aéronautique, en revanche, *« redémarre très bien »* engendrant *« une bonne activité »*, comme chez Saint-Gobain Sully.

Les résultats dégagés par les grands groupes sont *« stupéfiants »* poursuit-il, à l'image de Saint-Gobain dont le chiffre d'affaire a augmenté de 16%, de Owens Corning où il a grimpé de 15%, ou de Verallia

où il est en hausse de 25%, en raison principalement non pas d'une augmentation de l'activité, mais d'un hausse des prix, *« ce qui représente un risque »*. La profitabilité de certains groupes *« est remontée »*, souligne-t-il.

C'est le cas notamment de Saint-Gobain qui enregistre un Taux de Rentabilité Économique de 10,4%, de 19% pour Owens Corning, de 16,6% pour Verallia, tandis que AGC voit son taux de RE diminuer à 2,5% ce qui présage *« de difficultés importantes dans ce groupe»*. Il fait aussi état de recentrages, destinés à *« gagner plus d'argent »*, gonflant les résultats de Saint-Gobain par exemple qui a cédé Glassolutions et Sovis, fermé Vetrotech et Savoie Réfractaires, avec, dans le même temps, des rachats *« qui se sont multipliés »*. En clair, dit-il, *« c'est la grande foire »* entre ceux qui *« veulent se séparer de certaines activités et ceux qui sautent sur les opportunités »*.

Dans un contexte marqué par *« la transition environnementale »* qui *« s'impose brutalement »*, poursuit-il, *« les industriels rivalisent d'annonces »*. Il en va ainsi des fours électriques chez Verallia Cognac et Pochet du Courval, des fours Magma chez O-I, du verre 100% écologique chez Saint-Gobain dont la production se limite à quelques jours, des programmes de récupération de chaleur fatale chez Terreal, de la recherche pour mettre au point un verre sans plomb chez Baccara, de l'utilisation de laine recyclée chez Isover et Knauf ou de l'attribution de la note double A à Verescence pour son action de préservation environnementale. Des annonces qu'il faut regarder de plus près car beaucoup sont exclusivement de l'ordre de la communication.

Au-delà du constat, il invite de réfléchir à la façon dont les industries du verre et de la céramique *« pourraient se re-developper en France et en Europe »*. En pleine épidémie de Covid, rappelle-t-il, a été annoncée *« la relocalisation des activités stratégiques »* dans les domaines de la santé, de l'agroalimentaire, de l'électronique, des télécommunications et des intrants essentiels pour l'industrie, une liste qui pourrait d'ailleurs s'enrichir de *« l'automobile, l'aéronautique et la défense »*.

Parmi les activités qui *« s'inscrivent directement dans les cinq secteurs critiques »* énoncés à l'époque, il cite, par exemple, *« le flaconnage pharmaceutique, les céramiques et verres techniques, le fibrage de verre »*. Il est, pour lui, nécessaire de s'interroger sur la façon dont la France doit agir pour mettre en œuvre *« sa stratégie nationale bas-carbone »* et respecter *« l'engagement pris en 2015 d'une neutralité en matière de CO2 à horizon 2050 »*, alors que *« un tiers des bouteilles consommées dans notre pays sont importées vides d'Espagne et du Portugal notamment, transportées par camion, pour être remplies en France »*.

Il invite par conséquent à *« ré-imaginer des modèles économiques intégrant des contraintes ou des incitations, pour promouvoir davantage la stratégie nationale bas-carbone »*.

Les aides à la rénovation thermique des bâtiments pourraient aussi y contribuer, avec des effets bénéfiques pour les activités du vitrage, de l'isolation ou de la brique notamment, tout comme le feraient *« un soutien aux industries orientées vers les solutions vertes »* dont celles du fibrage de verre et des réfractaires, et un appui à *« la recherche en matière de récupération de calcin qui aiderait les autres industries à améliorer leur score environnemental »*. La France est le premier pays d'Europe, devant l'Allemagne et le Royaume Uni, *« pour l'accueil des investissements étrangers »*, dit-il.

Au vu des mesures financières prises en France, ces dernières années, en faveur des investisseurs avec *« une réduction du taux d'impôts de 33 à 25%, un crédit d'impôt recherche parmi les plus avantageux du monde, une réduction de moitié des taxes sur les impôts de production, des aides très nombreuses à l'investissement pour la transition environnementale, un coût de l'énergie qui devrait être à nouveau, dans les années à venir, l'un des plus compétitifs compte tenu du parc nucléaire français, les groupes industriels n'ont plus d'excuses pour ne pas investir en France »*, conclut-il.

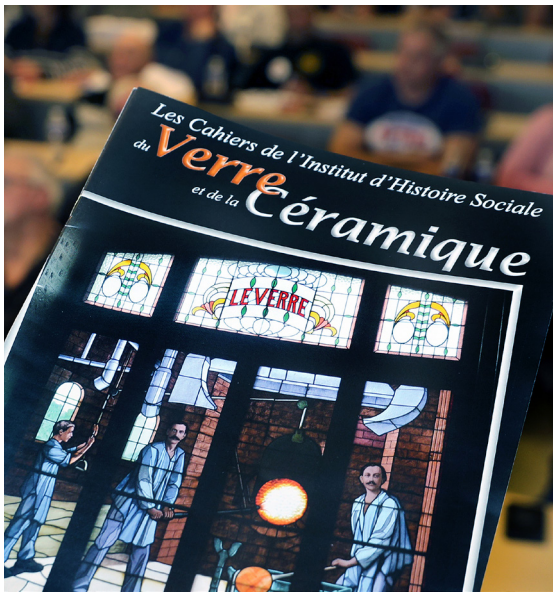

André Mette (IHS) souligne l'utilité de l'Institut d'histoire sociale du verre et de la céramique. Il a pour première tâche, rappelle-t-il, d'assurer *« la parution de nos cahiers biannuels »* qui demande *« un travail non négligeable de recherche, de choix collectifs, d'écriture, de mise en page »*. L'IHS réalise aussi *« l'archivage des documents fédéraux »*, de sorte, dit-il, à ce que *« l'histoire de notre Fédération ne reste pas lettre morte »*.

Elle mérite au contraire que *« nous nous y attachions, que nous nous y référions pour ne pas rencontrer les mêmes écueils que par le passé »*. Alors que les mobilisations sur les retraites, les salaires ou l'emploi occupent les militant·e·s, certains sujets pourraient paraitre *« moins cruciaux »*, poursuit-il, mais *« prioriser ne veut pas dire abandonner d'autres activités »* comme *« la lecture de nos parutions syndicales »*, sachant que « notre IHS a la prétention de véhiculer l'héritage de nos valeurs syndicales et humaines » qui font du syndicalisme Cgt *« un syndicalisme à part »*.

Il invite *« chaque syndicat et chaque camarade à s'abonner aux publications de l'IHS »* et toutes celles et ceux qui *« sont férus d'histoire, d'anecdotes, de recherche ou d'écriture »* à *« rejoindre l'équipe »* pour *« proposer de nouveaux sujets, ouvrir de nouvelles perspectives à nos travaux »*. L'IHS du verre et de la céramique *« travaille en étroite collaboration avec la Fédération et peut aussi aider les syndicats dans leur nécessaire œuvre d'archivage »*, conclut-il.

Philippe Thibaudet (Secrétaire Général de la Fédération) rappelle que cette assemblée générale *« s'est tenue dans des conditions particulières »*, avec une soixantaine de délégués qui n'ont pu arriver à Montreuil, compte tenu notamment des perturbations dans les transports. Celles-ci sont cependant *« bon signe »*, dit-il, car elles témoignent de *« la mobilisation en cours pour les retraites »* qui atteint *« un niveau historique »*. De ce point de vue, il invite à *« être conscient·e·s »* que *« nous sommes en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire sociale du pays »*.

L'élévation du rapport de force, à quoi *« la Fédération travaille depuis un mois »*, qui a *« osé poser la question de la reconduction de la grève »* n'était pas *« chose gagnée »*, dit-il, *« dans un contexte où l'inflation vient percuter la vie des salarié·e·s du verre et de la céramique »*. Aujourd'hui, même si *« elle a des effets notables à certains endroits »*, la mobilisation par la grève *« n'est pas encore suffisante »*, poursuit-il, en soulignant la nécessité de *« continuer à l'ancrer dans les entreprises »*. Si *« nous ne savons pas ce que va devenir cette lutte »*, ce qui est sûr, dit-il, *« c'est que les luttes paient toujours »*, et celle en cours *« paiera dans les branches, dans les entreprises »*.

Il invite à « *ne pas abandonner le terrain du militantisme »*, sachant que *« les droits et les moyens »* dont disposent les camarades, *« affaiblis par les lois travail successives »*, ne sont pas *« les mêmes dans toutes les entreprises »*. Il se dit *« satisfait du nombre d'inscrit·e·s - cent soixante-dix-neuf - à cette assemblée générale »* et de la participation de *« davantage de jeunes, davantage de femmes »*, preuve que *« la Fédération vit »*.

La nouvelle direction Fédérale *« qui prend ses marques »*, bénéficie de *« l'expérience de nos ancien·ne·s notamment celles et ceux de l'UFR, et de leur bienveillance »*, dit-il, mais aussi de *« l'apport des militant·es, et en particulier des jeunes qui, toutes et tous, nous aident à progresser »*. Il souligne *« la richesse »* de la réunion sur les accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) qui s'est tenue la veille, et dont il a vu la trace dans les propos de certain·e·s intervenant·e·s. Parmi les questions abordées dans les débats, il évoque les attaques faites aux militant·e·s qui *« ont été, sont et seront la préoccupation »* de la Fédération. *« Nous n'avons jamais laissé personne au bord de la route »*, dit-il, en citant les noms des militant·e·s qui ont *« toutes et tous été accompagnés et soutenus par la Fédération »*.

Pour mener la bataille des retraites, poursuit-il, la Fédération croit que *« la Cgt doit marcher sur ses deux jambes, avec des journées de manifestation »* permettant *« une démonstration de force »* pour *« continuer à gagner l'opinion publique »*, mais aussi *« une mobilisation quotidienne et récurrente dans les entreprises petites ou grandes »*, pour *« faire pencher la balance »*, par des grèves, des actions revendicatives, un soutien aux camarades des secteurs ayant *« un impact direct sur l'économie du pays »*.

La bataille, *« c'est maintenant »*, dit-il, en remerciant les participant·e·s pour leur présence et leurs interventions.

TAIDEN

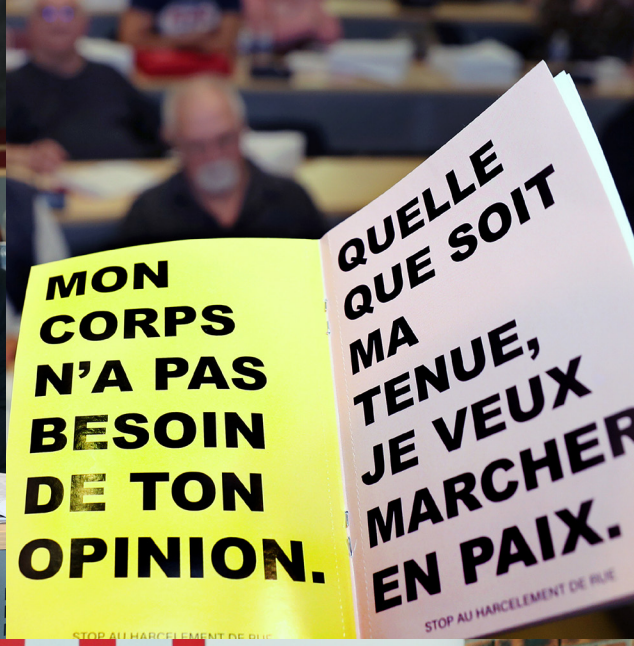
MON CORPS N'A PAS BESOIN DE TON OPINION.
QUELLE QUE SOIT MA TENUE, JE VEUX MARCHER EN PAIX.
STOP AU HARCELEMENT DE RUE

cgt
Fédération Verre & Céramique
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS
FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE CGT

cgt

cgt

CRISTALINE
CRISTALINE